



**EXTRAIT DE DELIBERATION**  
**PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL**  
**DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES**

**N°04/2026**

L'an deux mille vingt six  
Le Jeudi 12 février 2026 à 18h

**OBJET**

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN.

**FINANCES**

-----

Vote du compte  
financier unique 2025

M. Maurice HATIER est nommé secrétaire de séance.

**SONT PRESENTS**

AIGLE Alain, BAILLY Pierre, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, BOURDON Claude, CHAMPAGNE Patricia, BROT Alexia, CHANAUX Jean-Paul, COLNE Jacques, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie, DIDIERJEAN Emilie, FRANCOIS Gilbert, GARCIN Daniel (pouvoir de Jacques COTTEREAU), GEORGE Dominique, GRANDVALLET François, GRASSER Jacques, HATIER Maurice, HUMBERT Didier, LAPORTE Irène, LAURENT Annick, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARCOT Véronique, MARTINET Jean-Luc, MUNIERE Jean-Luc, PAGEL Nicolas, PARVE Emmanuel, PETIT Jean-Paul, PIERILLAS Patrick, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, SOLTYS Philippe, SYLVESTRE Jean-Claude, TANNEUR Céline, THIERY Philippe, THOMAS Dominique, TIHAY Jean-Christophe, TOUSSAINT Michel et VILLEMIN Yannick.

**SONT EXCUSES**

ADAM Christian, ARNOULD Nicole, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, CASSAGNE Philippe, CHOLEY Bertrand, CLAUDON Philippe, COMBEAU Jean-Michel, COTTEREAU Jacques (pouvoir à Daniel GARCIN), DEL GENINI Elisabeth, DESVERNES Yves, DIDELOT Jean-Claude, DREVET Frédéric, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FOURNIER Michel, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GENTY Catherine, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUELLAFF Kévin, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILOTTE Jean-Pierre, HETT Paul, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JACQUOT Michel, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoit, LABAT Antoine, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Carole, LEMARQUIS Christine, LOUIS Claude, MARQUAIRE Dominique, MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MICHEL Lucette, MONCHERI Marine, MOUGIN Dominique, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick, NEXON Gilles, PHILIPPE Jean-Pierre, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOURDOT Jacques, SYLVESTRE Pierre, THIEBAUT Christine, THIERY François, THOMAS Philippe, VAGNER Patrick, VAGNE Daniel et VARIN Gilles.

**DATE DE  
CONVOCATION**

30/01/2026

**NOMBRE DE  
DELEGUES  
EN EXERCICE**

56

**NOMBRE DE  
PRESENTS**

41

**NOMBRE DE  
POUVOIRS**

1

**NOMBRE DE  
VOTANTS**

41

**NOMBRE DE  
SUFFRAGES  
EXPRIMES**

41

## RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT

Envoyé en préfecture le 16/02/2026

Reçu en préfecture le 16/02/2026

Publié le

ID : 088-200048726-20260212-DELIB2026\_04-DE



Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président s'exprime comme suit :  
Mesdames, Messieurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-12 relatif à l'adoption du compte financier unique (CFU),

Vu l'instruction budgétaire M 57,

Considérant que le compte financier unique se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Vu l'avis du bureau du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges du 29 janvier 2026,

Il apparaît les résultats suivants :

Résultat de l'exercice	Excédent	Déficit
Fonctionnement		420 186,21 €
Investissement		14 795,53 €
<b>Solde global</b>	<b>- 434 981,74 €</b>	

En intégrant les résultats reportés de l'exercice 2024, les résultats globaux se présentent comme suit :

Résultat de l'exercice	Excédent	Déficit
Fonctionnement	645 453,81 €	
Investissement	142 397,28 €	
<b>Solde global</b>	<b>787 851,09 €</b>	

## DELIBERATION

**Après avoir entendu le rapport du 1<sup>er</sup> Vice-Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, Monsieur le Président n'ayant pas pris part au vote,**

**APPROUVENT** le CFU 2025 qui n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part,

**DONNENT** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

Yannick WILLEMIN

